



Juillet 2014

Numéro 1

Journal d'Informations Municipales Mesminois

Le mot du Maire

Voilà maintenant trois mois que la nouvelle équipe municipale est en place. Les commissions travaillent activement sur les dossiers déjà en cours (remise en état des toilettes et peintures des façades avenue de la Sèvre de l'Ecole Publique, rénovation extérieure de notre local commercial Proxi...). Elles sont également à l'étude de nouveaux projets (cimetière : réfection des allées, agencement du jardin du souvenir ; réaménagement autour du Plan d'eau des Morineaux : tables, bancs, sentiers pédestres, accès...).

Nous souhaitons une politique de dialogue, nous saurons être à l'écoute de tous et communiquer sur les actions.

Comme vous pourrez le constater, la commission en charge de la rédaction de ce journal d'informations, a choisi de le rebaptiser et de le relooker. Le JIMM n'aura de vie et de réel intérêt que s'il est aussi alimenté par vos contributions actives.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Le Maire, F.SARRAZIN

Le nouveau Conseil Municipal

Suite aux dernières élections du 23 mars 2014, le nouveau conseil municipal s'est installé autour du Maire Freddy SARRAZIN.

Vous trouverez ci-après la composition des différentes commissions.

SOMMAIRE

- Le nouveau Conseil Municipal p. 1 et 2
- Le mot des commissions p. 3
- Vie associative de notre commune p. 4 à 6
- L'interview du CSPMV p.7
- Informations diverses p. 7 à 10
- Le petit coin civique et écoresponsable p. 10 et 11
- Concours Photos p. 12



Freddy SARRAZIN, Mr le Maire
Président de droit de toutes les commissions



Philippe PAILLAT, 1^{er} adjoint



Guy-Marie JAULIN, 2^{ème} adjoint, vice-président du CCAS



Maud CERVEAUX, 3^{ème} adjointe



Pascaline BABU



Gilles BINEAU



Guy-René CASSERON, délégué aux matériels



Béatrice CHARRIER



Christelle COUTRET



Sylvain DEFOIS



Emilie FONTENIT



Odile GATARD, déléguée au restaurant scolaire, à l'accueil périscolaire et à la bibliothèque



Anne MARTINEAU



Marie-Josée MARTINEAU



Laurent PACHETEAU



Gwenaël PIERRE, délégué aux rythmes scolaires



Marianne RAMBAUD



Patrick THIBAUDEAU



Joël VINCEDEAU

Légendes commissions :

- Finances / Economie
- Bâtiments / Matériels
- Voirie / Urbanisme / Cadre de vie
- CCAS
- Enfance / Jeunesse / Vie Associative / Sport / Culture / Tourisme
- Information / Communication
- Affaires sociales / Emploi / Logement

● *adjoint en charge de cette commission*

Le mot des Commissions

La Commission information / communication

Vous informe, qu'elle ira à la rencontre des différents artisans et commerçants de notre commune, comme elle le fait déjà pour les associations, au fil des éditions du JIMM.

Vous découvrirez ainsi la richesse et le dynamisme de Saint Mesmin.

Le CCAS

- Le Café Causette reprendra en Septembre 2014, la date vous sera communiquée ultérieurement.
- Le Goûter des plus de 75 ans, aura lieu le 17 septembre 2014.

La Commission Culture Tourisme a besoin de votre aide.

La Municipalité avec le concours de la bibliothèque « Pages Magiques » et des deux écoles, prépare une exposition pour commémorer le centième anniversaire de la guerre 14-18. Nous vous demandons de bien vouloir vous rapprocher de la mairie pour nous prêter objets, livres ou tout support qui pourraient nous aider à enrichir cette exposition.

Bibliothèque Pages Magiques

- Venez vous divertir en famille, le **dimanche 7 Septembre 2014 à 15 h**, avec une balade contée animée par Corinne Duchêne, conteuse.
- Exposition à la Mairie pour la commémoration de la guerre 14-18, **à partir du 11 Novembre 2014** et ce pendant trois semaines (diverses animations seront proposées à la bibliothèque durant cette période)
- Conte de Noël, en **Décembre 2014**.

Nous vous rappelons que vous pouvez vous connecter sur le site : <http://biblio.paysdepouzauges.fr> (avec ou sans votre numéro d'adhérent).

Vous pouvez aussi bénéficier des ressources numériques du Conseil Général, directement sur le portail de la bibliothèque départementale de Vendée : <http://bibliotheque.vendee.fr> ou sur le blog des voyageurs du soir : <http://voyageursdusoir.vendee.fr>.

Nouveauté : L'équipe de la bibliothèque en partenariat avec la municipalité offrira gracieusement pour toute nouvelle naissance déclarée sur la commune de Saint-Mesmin un petit livre d'enfant ainsi qu'une carte d'adhérent qui sera valable un an.

Et toujours en place les bébés lecteurs, une journée par mois. Parents, grands-parents ou assistantes maternelles sont les bienvenues avec les enfants de 0 à 3 ans. Attention l'heure des bébés lecteurs change, l'activité se déroulera désormais à 10 h 00 au lieu de 9 h 30.



Bibliothèque Pages Magiques

02 51 64 73 95

Mail :

bibliotheque.st.mesmin85@arios.fr

NOUVEAUX HORAIRES à partir du

1^{er} Septembre 2014

Mercredi : 15 h – 17 h

Jeudi : 16 h 30 – 18 h

Samedi : 10 h – 12 h 30

Vie associative de notre commune



Des nouvelles de l'ASM Football



La fête du foot du samedi 30 Août 2014 sera l'occasion de lancer la nouvelle saison pour toutes les catégories de jeunes et séniors.

Toutes les personnes intéressées par la pratique du foot, soit de manière ludique pour les plus jeunes, soit en compétition pour les séniors, peuvent prendre contact.

Nous faisons particulièrement appel aux filles qui seraient intéressées pour venir étoffer notre équipe féminine.

CONTACTS :

- Christelle : 02 51 61 71 23

- Gwenaël : 02 51 61 70 66

- Thomas : 06 79 77 44 98



Ping pong Club de Saint Mesmin

Bilan très satisfaisant pour cette saison 2013/2014. En effet, nos trois équipes terminent sur le podium, l'équipe 1 (3ème de D4), l'équipe 2 (3ème en D5) et l'équipe 3 (2ème de D5).

Cette saison a également été marquée par la présence d'un entraîneur diplômé d'État, deux fois par mois. Cet entraîneur sera reconduit l'année prochaine, si la participation aux entraînements reste la même.

Toute personne intéressée par la pratique du Tennis de Table (Entraînement salle de sport : le jeudi soir à 20 h 30 et à 19 h 30 pour les jeunes), peut nous contacter.

Le club vient d'investir dans l'achat d'un robot, cet équipement permettra à tous les joueurs ou joueuses de se perfectionner. Nous remercions la municipalité pour la subvention, cette aide financière nous a permis de financer une partie de cet achat.

Le bureau

CONTACTS :

AUMONT Albin
06 76 82 44 64

HERAUD Francis
06 81 00 19 67

Le Tarot « L'Excuse »

La saison 2013/2014 vient de s'achever.

Nous démarrerons la nouvelle saison le 22 Août 2014 à la salle de l'Hermitage, à partir de 20 h 30, en espérant avoir de nouveaux joueurs.



Le bureau

Contacts

Président : CASSERON Guy René
tel : 02 51 91 27 24

Vice-président : PAQUEREAU René
tel : 02 51 91 21 47

Trésorier : GODREAU Solange
tel : 02 51 91 96 00

Depuis le début de l'année, avec une nouvelle équipe restreinte de neuf membres, le club continue ses activités sous une nouvelle appellation : « Club loisirs détente ».

Nous comptons sur de nouvelles adhésions ; de jeunes retraités pour redonner du dynamisme au club.

Pour information, le repas d'été est prévu le 7 Août 2014, n'oubliez pas de vous inscrire.



Les P'tits Lutins : association réservée aux assistantes maternelles adhérentes.

L'association est un lieu privilégié d'échanges, d'écoute et de dialogue.

L'esprit de celle-ci est de se conforter les unes les autres.

Sa participation n'est pas seulement financière, elle permet à chacune de débattre sur divers sujets et d'émettre de nouvelles idées afin de faire évoluer notre profession.

L'association des P'tits Lutins c'est aussi un spectacle en février, un bal fin août, une bourse aux jouets en octobre, des réunions d'information, etc.

Toute personne intéressée est la bienvenue.

Pour tout renseignement sur votre commune contactez Yveline NOIRAUD
02 51 91 28 66



Contactez-nous par téléphone au 02.51.92.26.54 ou par mail : ape.lesptitsminois@gmail.com

L'APE Les p'tits minois

Vous propose de louer pour vos fêtes, réunions de famille, etc.

- Une structure gonflable (3m x 3m x 2,10m) avec zone de saut, panier de basket, mur d'escalade, piscine à balles, toboggan ... pour 90 €
- Un percolateur (48 tasses) pour 25 €
- Une machine à chocolat chaud (3 litres) pour 25 €
- Une crêpière professionnelle pour 25 €

L'APEL de l'école Être et Devenir : organise sa balade estivale, le Dimanche 31 Août 2014, départs de 7 h 30 à 9 h 30. Vous choisirez parmi 3 parcours : un circuit randonneur de 20 km, un circuit familial de 15 km et un circuit enfant de 7 km. Tarif adulte : 5 € 50, enfant : 2 € 50, inscription sur place.

L'atelier loisirs créatif



Depuis quelques semaines, à l'atelier loisirs créatifs, nous réalisons une petite sellette en carton. L'idée peut paraître surprenante, mais le carton est léger, facile à travailler.

C'est une activité tendance, peu onéreuse, écolo et très solide.

CONTACT

Odile BITEAU

02 51 91 28 52

Variétés dances

Après le succès des soirées « Cabaret », l'association de Variétés Dances a tenu son assemblée générale le 24 avril dernier. Le bilan financier positif a permis d'offrir aux élèves de 2 écoles de Saint-Mesmin, 2 spectacles à l'Echiquier, le 21 mars pour les plus grands et le 22 mai pour les petits. De plus, quelques personnes de l'association se sont déplacées au centre d'habitat « Le Village » du Poiré sur Vie, centre qui accueille des adultes autistes, pour leur remettre un chèque d'un montant de 1 000 €.



Les dates des séances 2015 sont déjà retenues pour les 3 derniers week-ends de février. Il est tout à fait possible de venir rejoindre les acteurs bénévoles de l'association, il suffit d'en parler à un des participants ou de téléphoner au 02 51 91 98 44.

Vous pouvez aussi louer des costumes. Pour cela, contacter un membre du bureau ou téléphoner au numéro ci-dessus.

L'association Les Jours Heureux vous informe :

Les Jours Heureux,
association des amis
de la MARPA Arc en
Ciel.

Allée du Levant
85700 SAINT MESMIN

02 51 57 69 30

Quatre manifestations à la MARPA :

- Invitation à l'apéritif des PARTENAIRES du loto, du Conseil Municipal et du CCAS, le mercredi 23 Juillet 2014 à 11 h 30 à la MARPA.
- Pique-nique des résidents, du personnel et des adhérents, le mercredi 23 Juillet 2014 à 11 h 30 à la MARPA.
- Sortie des résidents à la Cinéscénie du Puy du Fou, le vendredi 25 Juillet 2014 à 21 h 30.
- Après-midi LOTO des Jours Heureux, le mercredi 29 Octobre 2014 à la MARPA.

Les Petites canailles

Lors de son assemblée générale, vendredi 16 mai 2014, à la salle de l'Hermitage, les six bénévoles de l'association les Ont tenu à remercier leurs partenaires : la Mairie, la Caf et la MSA pour leur aide financière ; Calypso pour son personnel et ses animations et Familles rurales pour le car.

Les Petites canailles vous proposent une manifestation intitulée **Mini-puces, qui aura lieu le dimanche 28 septembre 2014**, en lien avec l'activité du centre puisque les enfants, accompagnés d'un adulte, pourront tenir un stand pour vendre leurs jouets et vêtements.

Les animateurs se tiennent à la disposition des familles au centre pour d'éventuelles informations complémentaires ou en appelant au 02 51 61 77 91.

N'oubliez pas de consulter notre site <http://lespetitescanailles85.over-blog.com> où vous retrouverez toutes nos actualités.



L'interview du JIMM

Le Club de pétanque CSPMV



• *Présentation de l'association*

Notre association se prénomme C.S.P.M.V ce qui signifie plus précisément Club Sauvage Pétanquiste Mesminois le Vieux.

Celle-ci a été créée en 2008, mais il n'y avait rien d'officiel, on pratiquait la pétanque le long de la ligne de chemin de fer. Depuis septembre 2013, le C.S.P.M.V est inscrit dans le journal des associations et nous possédons un vrai terrain.

Nous sommes 43 adhérents et notre bureau est composé de 3 personnes, la personne qui représente l'association à Saint Mesmin est, Fabrice Brémaud.

Notre terrain de pétanque se situe à la gare de St Mesmin au fond du parking, il fait 52 mètres de long et 17 mètres de largeur.

• *Informations pratiques*

Nous jouons à la pétanque tout au long de l'année, quand le temps le permet mais principalement entre début avril et fin octobre. Cela peut-être en semaine mais souvent les adhérents se retrouvent le vendredi soir, samedi et dimanche après-midi.

Le terrain est ouvert aux personnes extérieures de l'association sous réserve de respecter les lieux.

Depuis 2008, nous organisons 2 concours dans l'année, ouverts à tout le monde. Cette année, notre 1^{er} concours a eu lieu le dimanche 18 mai 2014 avec 24 doublettes, le 2^{ème} se tiendra courant septembre 2014 (la date n'est pas encore fixée).

Le samedi 19 juillet 2014, le club de palet, de tennis de table et le C.S.P.M.V organiseront un tournoi des « 3P » (Palet, Pétanque, Ping-pong). Ce dernier se déroulera à la salle de sport de St Mesmin, vous pouvez vous inscrire dès maintenant au restaurant « le Gourmandin » (4 € la doublette).

Le C.S.P.M.V tient à remercier la mairie de St Mesmin et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce terrain.

Informations diverses

Exposition Alix MARBOEUF du 13 septembre au 10 octobre à la mairie

Alix Marboeuf (1946-2014), habitait St Mesmin depuis plus de six ans. Elle est décédée le 20 avril dernier.

La municipalité a décidé avec sa famille de lui rendre hommage en organisant cette exposition.

Ses œuvres de tissus, sorte de patchwork, sont inspirées d'art religieux ou d'enluminures médiévales.

Ses peintures sur toiles que l'on peut qualifier d'Art Singulier, sont une quête sur la vie de femme.

- Inauguration le samedi 13 septembre 2014 à 12 h
- Portes ouvertes de son atelier le samedi 13 et le dimanche 14 septembre 2014 de 15 h à 18 h.



Comité de jumelage Pays de Pouzauges Puertollano

Nous recevrons les 17, 18 et 19 Octobre 2014, nos amis de Puertollano. Nous accueillerons un groupe de coureurs à pied et un groupe de photographes amateurs. Nous organiserons le samedi après-midi une marche gourmande au lac de Rochereau sur le thème de l'eau, nous vous attendons nombreux. (Vous aurez plus de détails sur le site internet de la Mairie et dans le prochain JIMM).

L'outil en Main du Pays de Pouzauges



Les ateliers de l'Outil en Main vont ouvrir à la rentrée scolaire prochaine. L'association L'outil en Main du Pays de Pouzauges a pour but l'initiation des jeunes de 9 ans jusqu'à 14 ans aux métiers manuels par des gens de métier, artisans ouvriers qualifiés, bénévoles, généralement à la retraite dans un cadre réel d'atelier avec de vrais outils.

Quand ? Le mercredi après-midi (hors vacances scolaires) de 14 h 30 à 17 h 00

Où ? Dans la zone d'activité des Lilas à Pouzauges

Quoi ? Chaque jeune découvrira tout au long de l'année les 7 corps de métiers. Les métiers représentés dans ces ateliers: la mécanique, la plomberie, la maçonnerie, la menuiserie, la peinture, l'horticulture et les métiers de la bouche

Conditions d'inscription : Les ateliers s'adressent aux jeunes de 9 à 14 ans (nés entre le 01/01/00 et le 31/12/05). La cotisation sera de 75 € pour une année. Elle comprend l'initiation, l'assurance ainsi que les coûts de fonctionnement des ateliers. Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée des pré-inscriptions.

L'association locale ADMR de St Mesmin

A tenu son assemblée générale le 16 Mai 2014. À l'issue de celle-ci, la présidente Marie-Josée Martineau a souhaité quitter l'association. Le conseil d'administration réuni le 26 Mai 2014 a donc élu un nouveau bureau.

Présidente : Guylaine VENDE

Vice-présidentes : Marie-Paule MENARD et Denise SOULARD

Secrétaire : Marie-France DIGUET

Secrétaire adjointe : Marie-Reine GOUBAN

Trésorière, service aide : Marie-Paule JAULIN

Trésorière, compte administratif : Martine RAUTUREAU



CONTACTS :

Pour les préinscriptions
02 51 57 14 23

Email : contact@jeunesse-paysdepouzauges.fr

Pour plus de renseignements :
Président : Gilles SERIN
06 12 91 65 84
familleserin@free.fr

Représentant de Saint Mesmin :
André GUERINEAU
06 48 24 02 17
amc.guerineau@orange.fr



Le secrétariat, 6 Place du Marché est ouvert le lundi et le mercredi de 9 h à 12 h et le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30 et assure des permanences téléphoniques le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h au 02 51 61 78 85

Le Château de Saint Mesmin



Le château travaille actuellement à l'aménagement d'un sentier d'interprétation sur le chemin le reliant à la commune. Il s'agit d'y insérer des supports dont les objectifs sont la compréhension et la valorisation du site, mais aussi l'illustration de ses liens avec Saint-Mesmin et ses habitants. Pour cela, nous sommes à la recherche de souvenirs et d'anecdotes à propos du château, mais aussi de témoignages sur le regard que vous lui portez. Pour les personnes intéressées, merci de nous contacter par téléphone au 05.49.80.17.62 ou par mail à l'adresse : chateau.saintmesmin@nordnet.fr

Plan canicule

Recensement des personnes âgées et handicapées isolées et / ou à risque vivant à domicile.

Afin de constituer un fichier conformément aux directives du ministère de la Santé, le maire invite les personnes qui le souhaiteraient, à se faire connaître auprès de la mairie.

En communiquant les données nominatives permettant de les identifier et de les joindre en cas d'alerte (nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone et personne à prévenir en cas d'urgence).



Déchèterie de la Flocellière. Collecte de déchets contenant de l'amiante



Une collecte exceptionnelle des déchets contenant de l'amiante liée aura lieu le **lundi 6 octobre 2014 de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.**

Les déchets concernés sont les éléments en amiante-ciment tels que des plaques ondulées, des éléments de façades, des canalisations.

Jusqu'à 25 kg : 10 €

De 26 à 50 kg : 15 €

De 51 à 75 kg : 20 €

De 76 à 100 kg : 25 €

Au-delà de 100 kg : 25 € + 0,90 € par kilo supplémentaire

Exemple : pour une quantité de 145 kg le montant à régler est de 65,50 € (25 + (0,90 x 45)).

Pour bénéficier de ce service, une inscription est obligatoire auprès des services du SCOM en appelant au 02 51 57 11 93 avant le 30 septembre 2014.

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles vous propose :

Lutte collective contre les rats, les souris et les taupes

Raticide/Souricide en boîte de 1 kg 500 ⇒ 16 € la boîte

Raticide en sac de 25 kg (réservé à usage professionnel) ⇒ 90 € le sac

Piège-pince à taupes ⇒ 2 € 50 le piège

Clé pour tendre un piège-pince à taupes ⇒ 5 € la clé

Rapprochez-vous de la mairie pour retirer votre bon de commande ou rendez-vous sur le site internet de la mairie pour le télécharger. Les commandes sont à déposer en mairie avant le 13 septembre 2014.

Processionnaire du pin : la campagne de lutte 2014



Cette année encore, la FDGDON 85 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) va proposer à toutes les communes du département d'organiser une campagne de lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin.

Responsables de réactions allergiques parfois graves, en raison de leurs poils urticants, les chenilles processionnaires du pin occasionnent également des dégâts aux arbres : défoliation, affaiblissement, préjudice esthétique...

A partir du mois de septembre, et jusqu'à la fin octobre, la FDGDON interviendra chez les particuliers préalablement inscrits auprès de la mairie (lutte collective) et sur les espaces publics, afin de limiter la prolifération des chenilles.

Cette campagne de lutte est exclusivement biologique (Bacille de Thuringes), sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement.

Les personnes souhaitant bénéficier d'une intervention automnale doivent se faire connaître auprès de la mairie avant le 15 août 2014. Un bulletin d'inscription leur précisant le coût du traitement ainsi qu'une fiche d'information leur sera remise lors de l'inscription.



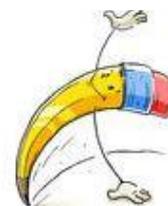
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la FDGDON 85 au 02 51 47 70 61.

Le petit coin civique et écoresponsable

Feux de jardins

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" sont considérés comme des déchets ménagers.

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie, ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.



Vivre en bon voisinage

Il est rappelé à tous que tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de jardinage, de bricolage, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, une tondeuse en marche à 7 h 30 un dimanche, sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

	Du lundi au vendredi	Le samedi	Dimanche et jours fériés
Activités professionnelles sur la voie publique ou dans des propriétés privées	7 h à 20 h	8 h à 19 h	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du maire)
Appareils sonores de protection des cultures	7 h à 21 h	8 h à 21 h	8 h à 10 h Et 18 h à 20 h
Appareils de bricolage, de jardinage y compris électriques	8 h 30 à 12 h Et 14 h à 19 h 30	9 h à 12 h Et 15 h à 19 h	10 h à 12 h

Nos haies bocagères

Petite définition : Au-delà de l'esthétique, la haie champêtre est un véritable réservoir de la biodiversité. Elle est un espace de vie pour de nombreuses espèces végétales mais aussi animales. Elle protège le sol de l'érosion grâce à son rôle de régulation des eaux pluviales mais offre aussi une protection de première qualité contre le vent.

Bon à savoir : L'entretien des haies est l'affaire de chacun d'entre nous. Sur la commune de Saint-Mesmin, c'est la municipalité qui reste le principal acteur dans l'entretien de nos haies, le long du réseau routier et des chemins ruraux. Chaque personne propriétaire de haies bocagères peut, si elle le souhaite, prendre en charge cet entretien. Il suffit juste de le faire savoir auprès de la mairie afin que les agents de la municipalité évitent de passer leurs engins.



Objectif : zéro pesticide :



Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit d'appliquer ou de déverser tout produit phytosanitaire sur et à moins d'un mètre d'un réseau hydrographique(fossés, marres, cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages et bassins) .

N'utilisez plus les désherbants, un entretien régulier à la main permet de contrôler les invasions et pourquoi ne pas opter pour des pieds de mur fleuris.

INFORMATION DE DERNIERE MINUTE

A partir du 15 Janvier 2015, des agents recenseurs, engagés par la commune, et reconnaissables à leur carte professionnelle signée par le Maire, passeront à domicile. Plus d'informations dans le prochain JIMM.



Pour toute demande ou pour nous rencontrer, adressez-vous à la Mairie :

Lundi : 8 h – 12 h et 14 h – 18 h 30

Mardi : 8 h – 12 h

Mercredi : 8 h – 12 h et 14 h – 18 h

Jedi : 8 h – 12 h

Vendredi : 8 h – 12 h et 14 h – 18 h

Tél : 02 51 91 97 30

Fax : 02 51 91 21 99

Mail : mairie.st.mesmin85@arios.fr

Nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions en contactant la mairie.

Rendez vous dans le prochain JIMM

La commission information/communication

Concours photos

Avec un peu de retard, la commission information a décidé de maintenir le concours photos.
Cette année, le thème proposé est « **Matin** »

● Article 1: Thème

La commission information organise un concours photos sur le thème « **Matin** »

● Article 2: Conditions de participation

La participation au concours est gratuite. Ce concours est ouvert uniquement aux photographes amateurs. Chaque participant peut soumettre 3 photos au maximum mais ne pourra être primé qu'une seule fois. Il ne sera accepté qu'un participant par famille. Le règlement et le bulletin de participation sont disponibles en mairie ou sur le site internet.

● Article 3 : Caractéristiques du cliché

Tirage papier couleur ou noir et blanc, en développement brillant sur du format 15 x 20 uniquement.
Les photos ne doivent être ni retouchées ni faire l'objet d'un photomontage.

● Article 4 : Dépôt des photographies

La date limite de dépôt des photos est fixée au 31 octobre 2014. Les photos et le bulletin de participation doivent être déposés ou envoyés uniquement à la mairie. Aucun nom et signe distinctif ne doivent figurer au dos des photos. Seront refusées les photos réceptionnées après la date de la clôture ainsi que les photos non conformes aux données du concours.

● Article 5 : Le jury

Il est composé des membres de la commission. Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours photos. En cas de carence de nombre et de qualité de cliché, le jury se réserve le droit d'annuler le concours.

Les auteurs des photographies primées seront récompensés par des lots lors de la cérémonie des vœux à la population début 2015.

● Article 6 : Utilisation des photos

Les participants cèdent l'intégralité de leurs droits. Les photographies pourront être utilisées et exploitées sous toutes formes par la commission (exposition, site internet, ...). Aucune rémunération ne sera due à ce titre. Aucun cliché ne sera retourné aux participants.

● Article 7 : Responsabilité des participants

Le fait de signer le bulletin de participation et d'envoyer l'épreuve oblige le concurrent à se conformer au présent règlement, à l'accepter dans son intégralité et à s'interdire toute réclamation.



Quelques exemples : un lever de soleil, une brume matinale, quelques perles de rosées sur une feuille, etc.

NOM :

PRENOM :

Code Mairie

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE :

MAIL :

Signature

La signature de ce bulletin implique l'acceptation du règlement dans son intégralité